

AFRIQUE FRANCOPHONE

La corruption politique a d'énormes conséquences dans le monde entier. La transparence du financement politique, de l'influence politique et de l'administration de l'État peut contribuer à réduire la corruption et à améliorer la légitimité, le pluralisme et la représentativité des processus démocratiques. Les données ouvertes sur la prise de décision et les décideurs constituent un puissant outil pour repérer les intérêts qui déterminent la façon dont les décisions de gouvernance sont prises et appliquées.

De nouvelles données provenant de 67 pays du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), dont cinq pays de l'Afrique francophone, révèlent des lacunes importantes dans les cadres et la disponibilité des données dans une variété de domaines liés à la lutte contre la corruption politique. Cette analyse fait partie du rapport *Liens brisés : Les données ouvertes au service de la responsabilisation et de la lutte contre la corruption*¹ qui offre un aperçu des cadres et de la disponibilité des données de pays du PGO dans huit domaines politiques au moyen de données du [baromètre mondial des données \(Global Data Barometer – GDB\)](#)². L'objectif du rapport : repérer les points à améliorer et générer des recommandations pour les futurs engagements du PGO.

La présente analyse porte sur l'état des cadres de données et leur disponibilité dans les cinq pays du PGO évalués par le GDB en Afrique francophone (voir *Pays analysés*). L'analyse comprend ce qui suit :

- Résumé de l'évaluation du GDB des données de lutte contre la corruption dans la région
- Aperçu des engagements des pays du PGO dans les domaines politiques évalués
- Faits saillants de domaines politiques sélectionnés tirés des données du GDB et du PGO
- Exemples d'innovations dans la région

¹ Le rapport *Liens brisés : Les données ouvertes au service de la responsabilisation et de la lutte contre la corruption* se trouve ici : <https://www.opengovpartnership.org/fr/broken-links/>.

² Pour en savoir plus sur le baromètre mondial des données : <https://globaldatabarometer.org/>.



Pays analysés

Pays du PGO évalués dans le GDB et inclus dans l'analyse qui suit

- ❖ Burkina Faso
- ❖ Côte d'Ivoire
- ❖ Maroc
- ❖ Sénégal
- ❖ Tunisie

Points clés

- **Point d'amélioration principal de la région : accroître la diffusion de données sous quelque forme que ce soit.** Les marchés publics sont le seul domaine évalué où la plupart des pays de la région publient des données. Aucun pays ne dispose de données pour la plupart des domaines politiques, notamment la divulgation des actifs, la propriété effective d'entreprises et le lobbying.
- **L'obligation de collecte et de publication des données est absente de nombreux domaines politiques.** Si la plupart des pays d'Afrique francophone exigent la collecte de données sur les actifs des fonctionnaires, peu exigent leur publication. Aucun pays n'exige la collecte de données sur le lobbying. Et, en général, lorsque la collecte de données est obligatoire, leur publication l'est rarement.
- **Dans le cadre de leurs plans d'action du PGO, les pays ont pris peu d'engagements dans ces domaines politiques.** Il faut davantage d'engagements, notamment en ce qui concerne le lobbying et le financement politique. La divulgation des actifs est le seul domaine dans lequel la plupart des pays de la région ont pris un engagement.

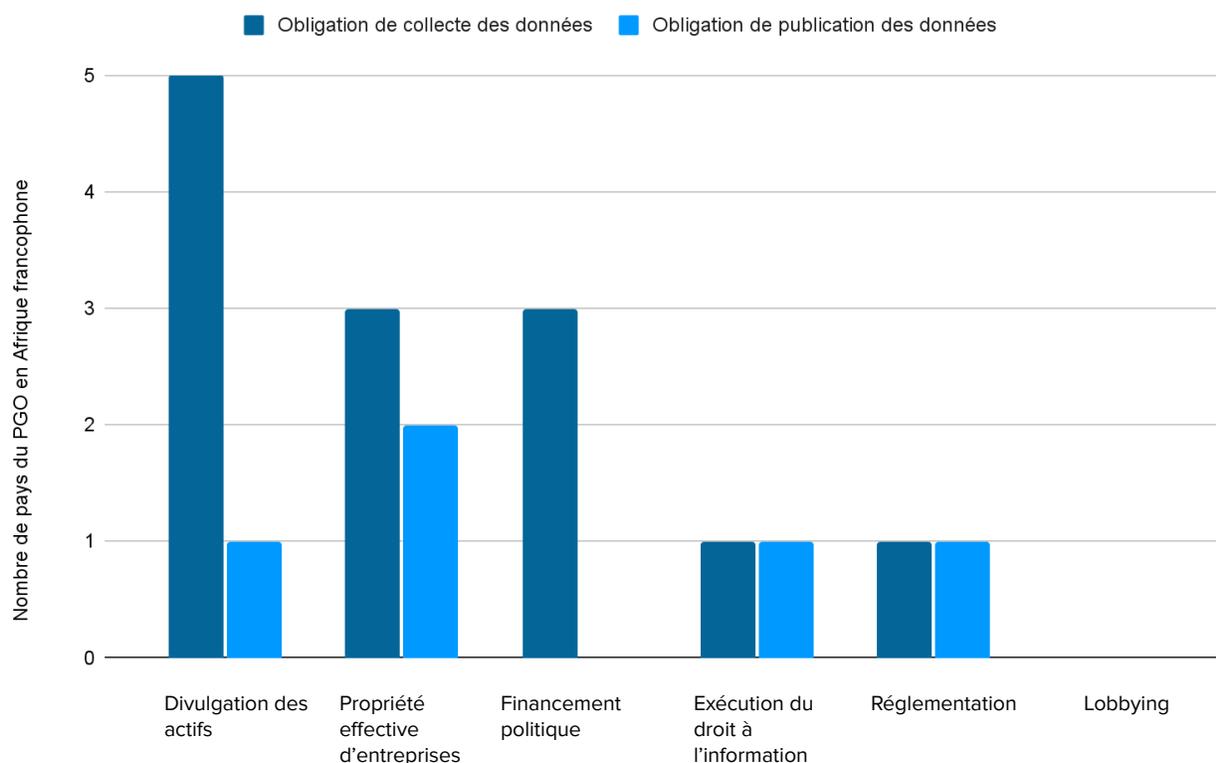
État global des données pour lutter contre la corruption

Cadres juridiques

Les pays du PGO de l'Afrique francophone manquent de cadres juridiques régissant la collecte et la publication de données dans la plupart des domaines politiques (voir figure 1). Même si la divulgation des actifs est obligatoire dans les cinq pays, la région manque d'exigences concernant la collecte des données relatives à l'exécution du droit à l'information, à la réglementation et au lobbying. Là où la collecte de données est obligatoire, leur publication ne l'est souvent pas. L'écart le plus important entre l'obligation de collecte et de publication des données concerne la divulgation des actifs et le financement politique.

Figure 1: Écarts dans l'obligation de collecte et de publication des données

Proportion des pays du PGO d'Afrique francophone évalués par le GDB ayant des obligations de collecte et de publication de données dans différents domaines politiques.



Remarque : L'analyse ne tient compte que des lois et politiques obligatoires existantes et en vigueur³.

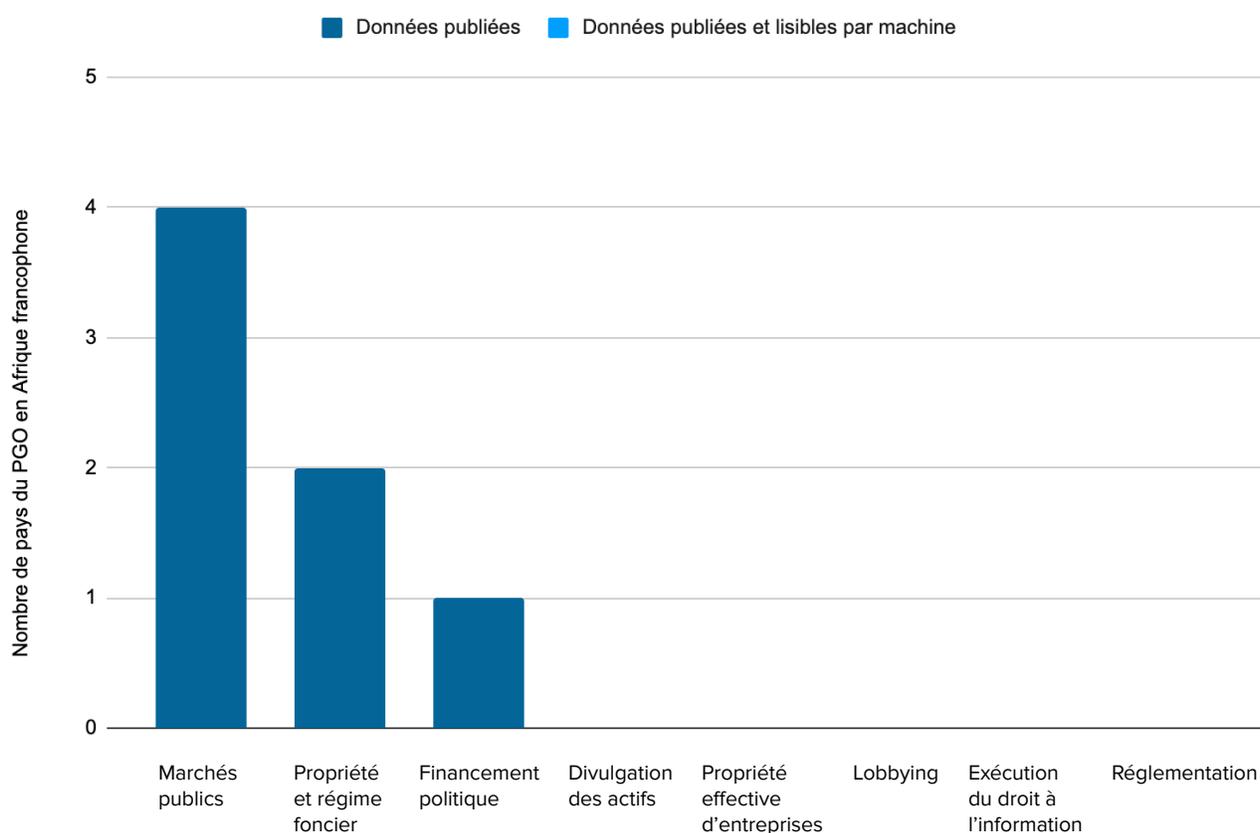
³ Pour en savoir plus, voir la section À propos du rapport : <https://www.opengovpartnership.org/broken-links/>.

Disponibilité et utilisabilité des données

Les données utilisables pour lutter contre la corruption politique sont largement indisponibles dans les pays d'Afrique francophone (voir figure 2). Les marchés publics font exception, car la plupart des pays de la région publient ces données en ligne. Et lorsque les données sont disponibles, elles ne sont pas publiées dans un format lisible par machine, ce qui complique l'analyse des données à des fins de suivi et de redevabilité. Aucun pays du PGO en Afrique francophone ne publie de données sur les domaines clés de la lutte contre la corruption, notamment la divulgation des actifs, la propriété effective d'entreprises et le lobbying.

Figure 2: Écarts dans la disponibilité et l'utilisabilité des données

Proportion des pays du PGO d'Afrique francophone évalués par le GDB ayant des données publiées et des données lisibles par machine.



Remarque : Les pays avec diffusion partielle des données sont considérés comme des cas de non-diffusion⁴.

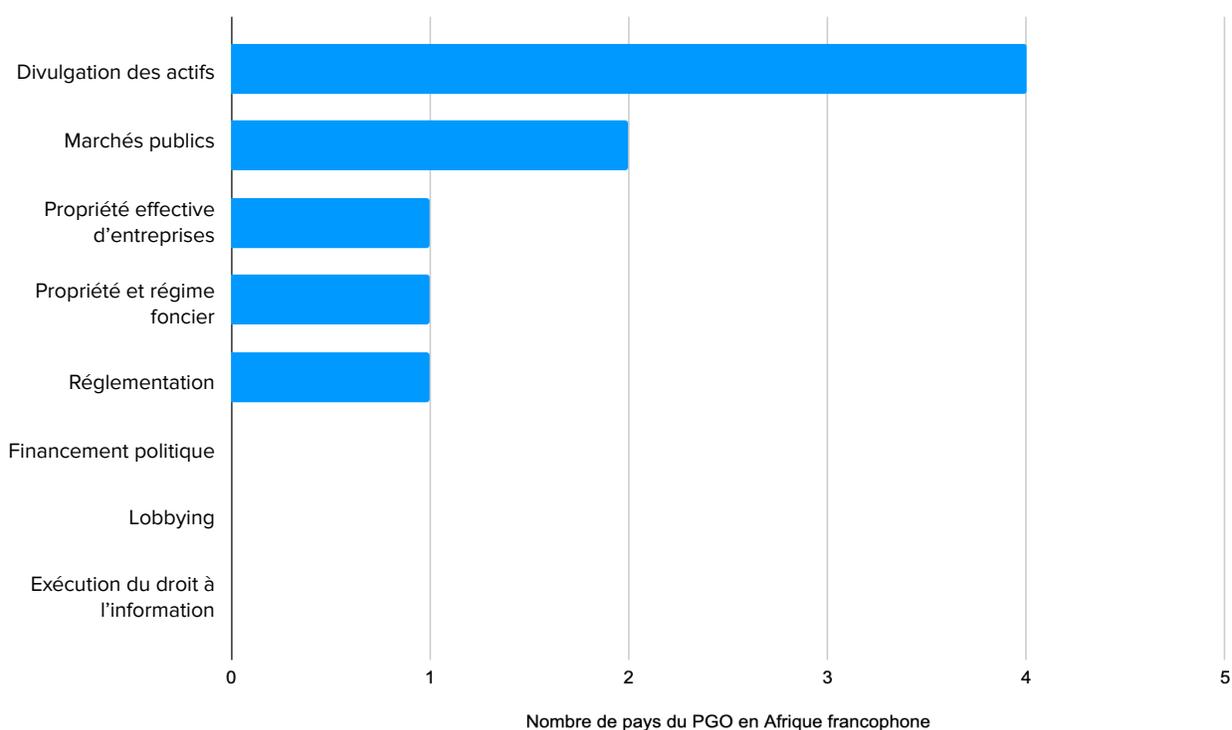
⁴ Pour en savoir plus, voir la section À propos du rapport : <https://www.opengovpartnership.org/broken-links/>.

Le point sur les engagements du PGO dans la région

De nombreux pays d'Afrique francophone n'ont pas encore pris d'engagement du PGO dans la plupart des domaines politiques couverts par ce rapport (voir figure 3). Presque tous ont pris un engagement sur la divulgation des actifs, et on observe dans la région quelques engagements relatifs aux marchés publics, à la propriété effective d'entreprises, à la propriété et au régime foncier, et à la réglementation. Cependant, aucun n'a utilisé son plan d'action du PGO pour réformer le financement politique ou le lobbying.

Figure 3 : Engagements du PGO dans la région

Proportion des pays du PGO d'Afrique francophone ayant au moins un engagement du PGO dans chaque domaine politique couvert dans le présent rapport.



Domaines politiques sélectionnés

Les domaines suivants font l'objet d'une analyse approfondie sur la base de divers facteurs, notamment les priorités régionales, les tendances actuelles et les occasions d'amélioration.

Propriété effective d'entreprises

Principales conclusions du GDB

- **Certains pays ont mis en place des cadres juridiques.** Trois pays (Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie) disposent de cadres juridiques en vigueur qui exigent la collecte de données sur la propriété effective d'entreprises. La Côte d'Ivoire est le seul qui en oblige la publication.
- **Aucun pays ne publie de données en ligne.** Même si certains pays collectent des données sur la propriété effective d'entreprises, aucun ne les avait publiées en ligne pendant la période d'évaluation du GDB.

Progrès notables dans le domaine

- **La plupart des pays n'ont aucun engagement en matière de transparence de la propriété effective dans le cadre de leurs plans d'action du PGO.** Le Burkina Faso est le seul pays d'Afrique francophone qui a pris un engagement en la matière⁵. [L'engagement](#) vise à accroître la transparence dans le secteur minier⁶.

Marchés publics

Principales conclusions du GDB

- **La plupart des pays publient en ligne des données sur les marchés publics.** Quatre pays du PGO en Afrique francophone publient les données sur les marchés publics en ligne, librement accessibles au public. Le seul pays qui fait exception est le Burkina Faso.
- **L'utilisabilité des données laisse à désirer.** Si les données sont librement accessibles dans quatre pays, elles ne répondent généralement pas aux autres normes de données ouvertes. Le Sénégal est le seul pays à publier des données sur les marchés publics sous une licence ouverte, et aucun pays ne publie de données lisibles par machine. Par conséquent, le public ne peut pas les réutiliser aux fins de suivi et d'analyse.
- **Les données utiles sont rares.** Si les données sur les marchés publics couvrent les étapes d'appels d'offres et d'attributions dans certains pays, elles ne couvrent que l'exécution du contrat au Maroc. Aucun pays ne publie de données sur les dates de début et de fin des contrats, la documentation connexe ou les dépenses prévues et actuelles.

⁵ En date d'août 2022, cinq membres nationaux et trois membres locaux du PGO en Afrique francophone avaient soumis au moins un plan d'action. Voir la liste actualisée des membres du PGO :

<https://www.opengovpartnership.org/fr/our-members/>

⁶ Burkina Faso, *Transparence du secteur minier* (BF0016),

<https://www.opengovpartnership.org/fr/members/burkina-faso/commitments/bf0016/>.

Progrès notables dans le domaine

- **Certains pays ont amélioré la transparence des marchés publics dans le cadre de leurs plans d'action du PGO.** Deux pays (Côte d'Ivoire et Tunisie) et un membre local (Tangier – Tétouan – Al-Hoceima, Maroc) ont pris au moins un engagement en la matière. Tangier – Tétouan – Al-Hoceima, Maroc est l'unique membre qui met actuellement en œuvre un engagement dans ce domaine.
- **En général, les engagements ne font pas référence aux données ouvertes.** Un seul [engagement](#), de la Tunisie, mentionne les principes de données ouvertes et de contrats ouverts⁷. Les autres engagements portent plutôt sur la transparence des marchés publics.
- **La mise en œuvre des engagements manque d'efficacité.** Selon le Mécanisme d'évaluation indépendante, la mise en œuvre de deux des quatre engagements évalués était substantiellement ou entièrement achevée. Cependant, aucun n'avait produit de résultats préliminaires importants à date⁸.

Innovations régionales

Maroc

Le [portail](#) marocain des marchés publics utilise des identifiants uniques qui lient les processus de passation de marchés à travers les étapes⁹.

Exécution du droit à l'information

Principales conclusions du GDB

- **La plupart des pays n'ont pas de cadre juridique en place.** La Côte d'Ivoire est le seul pays de l'Afrique francophone doté d'une loi en vigueur qui oblige la collecte de données sur l'exécution du droit à l'information.
- **Aucun pays ne publie de données en ligne.** Malgré l'obligation en Côte d'Ivoire de collecter des données relatives au droit à l'information, aucun des pays d'Afrique francophone n'avait publié de données en ligne pendant la période d'évaluation du GDB.

Progrès notables dans le domaine

- **Aucun engagement ne porte sur l'exécution du droit à l'information.** Bien que chaque pays d'Afrique francophone ait pris au moins un engagement portant sur le droit à l'information, aucun ne mentionne explicitement la collecte ou la publication de données sur le traitement des demandes d'accès à l'information.

⁷ Tunisie, *Contrats ouverts dans les hydrocarbures* (TN0042),

<https://www.opengovpartnership.org/fr/members/tunisia/commitments/tn0042/>.

⁸ Pour en savoir plus sur la façon dont le Mécanisme d'évaluation indépendante évalue les engagements, cliquer ici :

<https://www.opengovpartnership.org/fr/irm-guidance-overview/>.

⁹ Trésorerie Générale du Royaume du Maroc, *Portail marocain des marchés publics*,

<https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/?lang=fr>.